

Note de synthèse

Compte financier

unique (CFU) 2024

Préambule

Cette note de synthèse répond aux exigences de l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif et au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Table des matières

Préambule	2
I. Le cadre général du CFU	3
a) L'expérimentation du CFU	3
b) Le contenu et les objectifs du CFU.....	3
II. Résultats du Budget général 2024.....	4
a) Résultat général	4
b) Fonctionnement.....	4
c) Investissement	10
d) Capacité d'autofinancement.....	10
e) Etat de la dette.....	11
f) Ratios financiers.....	12
g) Le Budget Vert	13
III. Résultats du Budget pôle santé 2024.....	13
a) Résultat général	13
b) Etat de la dette et ratios correspondants	15
IV. Résultats du Budget lotissements 2024	16
c) Résultat général	16
d) Etat de la dette et ratios correspondants	18

I. Le cadre général du CFU

a) L'expérimentation du CFU

Le compte financier unique constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion. [L'article 242 de la loi de finances pour 2019](#) a institué une expérimentation du **compte financier unique (CFU)** qui s'est déroulée de l'exercice budgétaire 2021 à l'exercice budgétaire 2023. Cette expérimentation a fait l'objet d'un bilan remis par le Gouvernement au Parlement.

Compte tenu du succès de l'expérimentation et sur la base des propositions du bilan final du Gouvernement remis au Parlement, [l'article 205 de la loi de finances pour 2024](#) vient modifier l'article 242 de la loi de finances pour 2019 afin de pérenniser la mise en œuvre du CFU pour les collectivités expérimentatrices et **généraliser sa mise en œuvre au plus tard au titre de l'exercice 2026 pour toutes les entités publiques locales.**

Pour mémoire, la commune de Montrevault-sur-Evre s'était portée candidate à l'expérimentation dès les comptes 2022 votés en 2023.

b) Le contenu et les objectifs du CFU

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document de synthèse, se substituant au compte administratif produit par l'ordonnateur et au compte de gestion produit par le comptable public. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées sur l'année n-1 de l'année du vote. Il présente dans un seul document les données d'exécution budgétaires et les informations patrimoniales. Ainsi la lecture de l'exécution budgétaire modernisée se complète d'une vision patrimoniale. Le bilan présente notamment la valeur des biens immobilisés, le niveau des créances et les dettes en fin d'exercice. Les états « annexés » apportent des informations complémentaires budgétaires, comptables ou de gestion.

La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ;
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable ; le contenu du compte a été revu afin de disposer de données clés et d'informations pertinentes (nouveaux ratios, rappel des taux d'impositions, bilan et compte de résultat synthétiques) ;
- aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne ; des contrôles automatisés de cohérence sont réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux d'ajustement en fin de gestion et améliore la qualité des comptes.

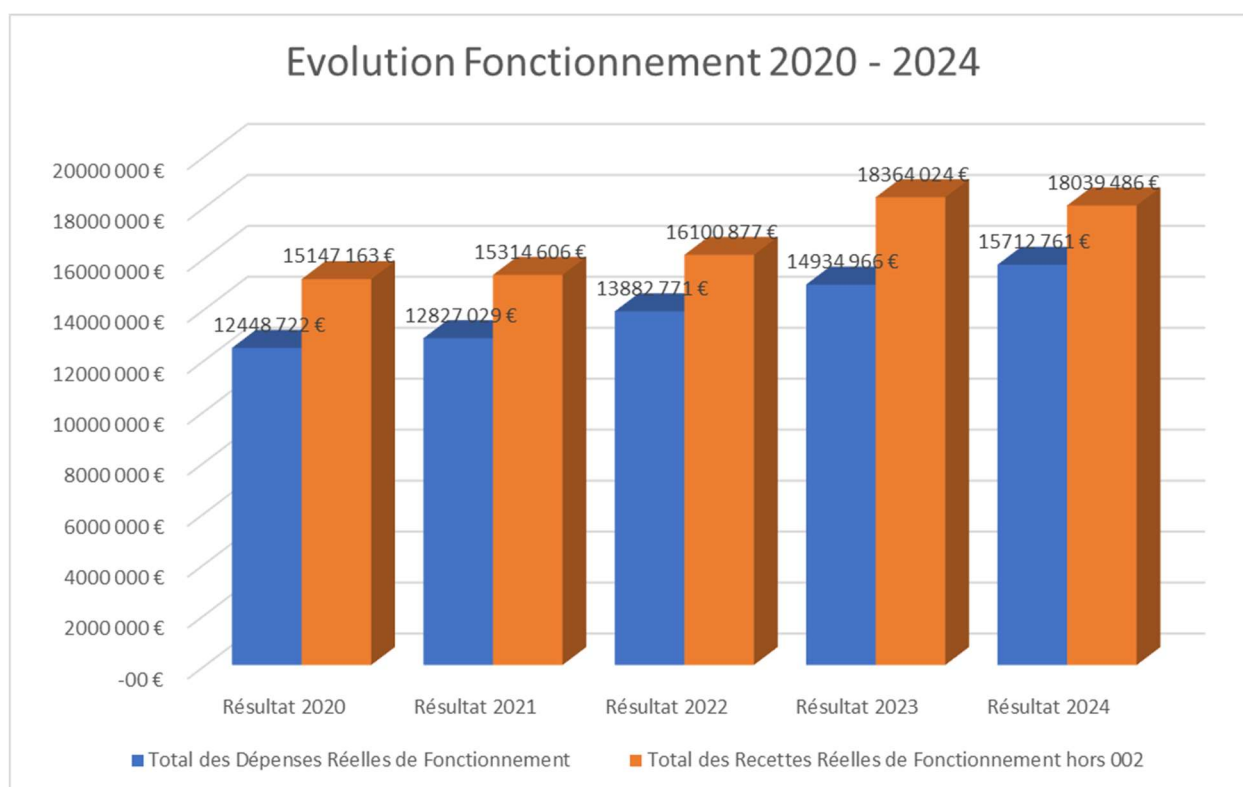
En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permet de mieux éclairer les assemblées délibérantes et contribue ainsi à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

II. Résultats du Budget général 2024

a) Résultat général

BUDGET GENERAL				
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE	FONCTIONNEMENT	17 376 576,74 €	18 393 203,83 €	1 016 627,09 €
	INVESTISSEMENT	5 575 914,21 €	5 117 729,37 €	-458 184,84 €
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	FONCTIONNEMENT		609 460,45 €	609 460,45 €
	INVESTISSEMENT		4 193 592,20 €	4 193 592,20 €
RESTES A REALISER	INVESTISSEMENT	1 624 808,50 €	2 134 366,47 €	509 557,97 €
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	17 376 576,74 €	19 002 664,28 €	1 626 087,54 €
	INVESTISSEMENT	7 200 722,71 €	11 445 688,04 €	4 244 965,33 €
TOTAL CUMULE	GLOBAL	24 577 299,45 €	30 448 352,32 €	5 871 052,87 €

b) Fonctionnement



1. Les recettes de fonctionnement

Structure des recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont constituées par :

- L'excédent de fonctionnement reporté de l'année précédente : part non affectée en investissement

- Les produits des services (chapitre 70) : participations des familles pour les prestations enfance / jeunesse, adhésion bibliothèque, concession de cimetière, occupation du domaine public notamment.
 - La fiscalité (chapitres 73 et 731) : impôts locaux directs (taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et non bâties (TFPNB), taxe d'habitation sur les logements vacants et les résidences secondaires, taxe sur les pylônes électriques, taxe de séjour, droits de mutation, attribution de compensation de Mauges communauté
- Les taux d'imposition 2024 étaient fixés à :

Taxe	Taux
Taxe foncière bâti	42,42 %
Taxe foncière non bâti	43,09 %
Taxe d'habitation	20,21 %

- Les dotations, subventions et participations (chapitre 74) : dotations de l'Etat en compensation des compétences transférées dans le cadre des lois de la décentralisation. Pour la commune dotation de fonctionnement + dotation de solidarité rurale, dotation aménités rurales ; la participation de la CAF pour les prestations enfance / jeunesse ; et les subventions éventuelles de fonctionnement
- Revenus des immeubles (chapitre 075) : locations des salles de convivialité, logements communaux, commerce, gîtes.
- Atténuations de charges (chapitre 013) : remboursements d'assurance du personnel pour couvrir la commune du maintien de salaire des agents par l'employeur dans le cadre de maladie professionnelle, longue maladie, accident de travail...
- Les produits exceptionnels (chapitre 77) qui comprend les ventes de biens de l'année. En effet ces ventes ne se constatent qu'au CFU

Evolution des recettes de fonctionnement

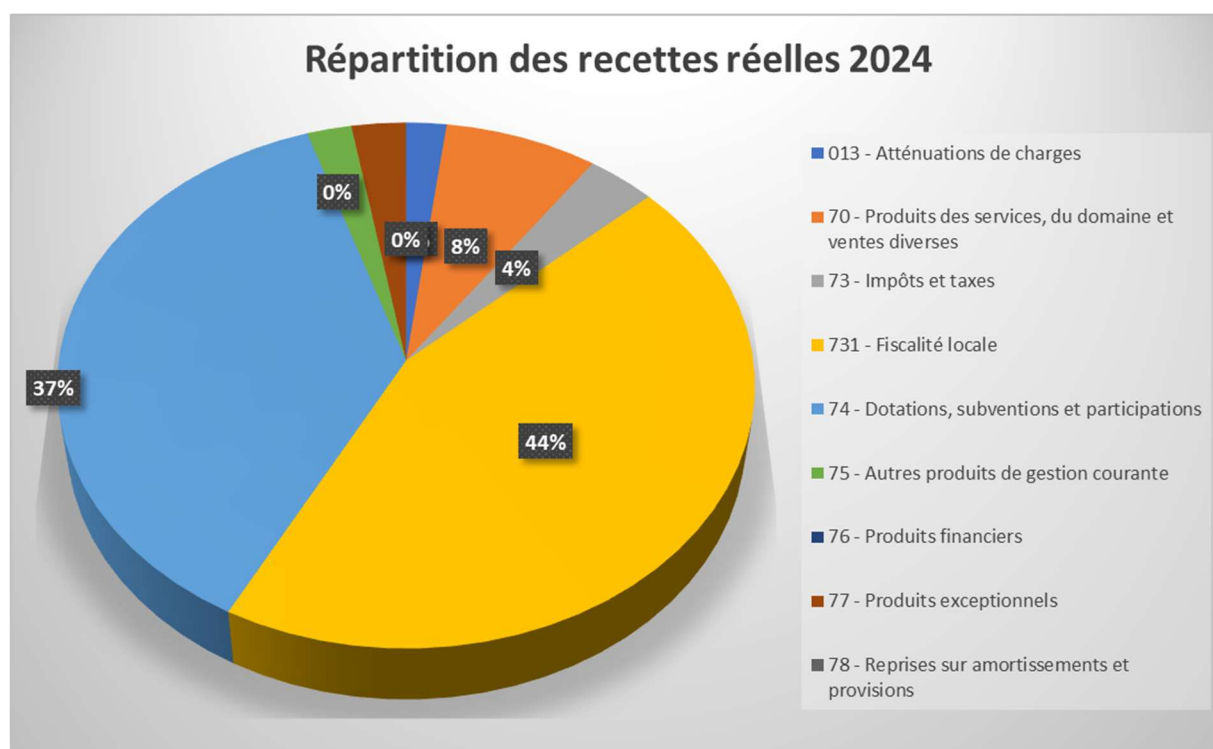
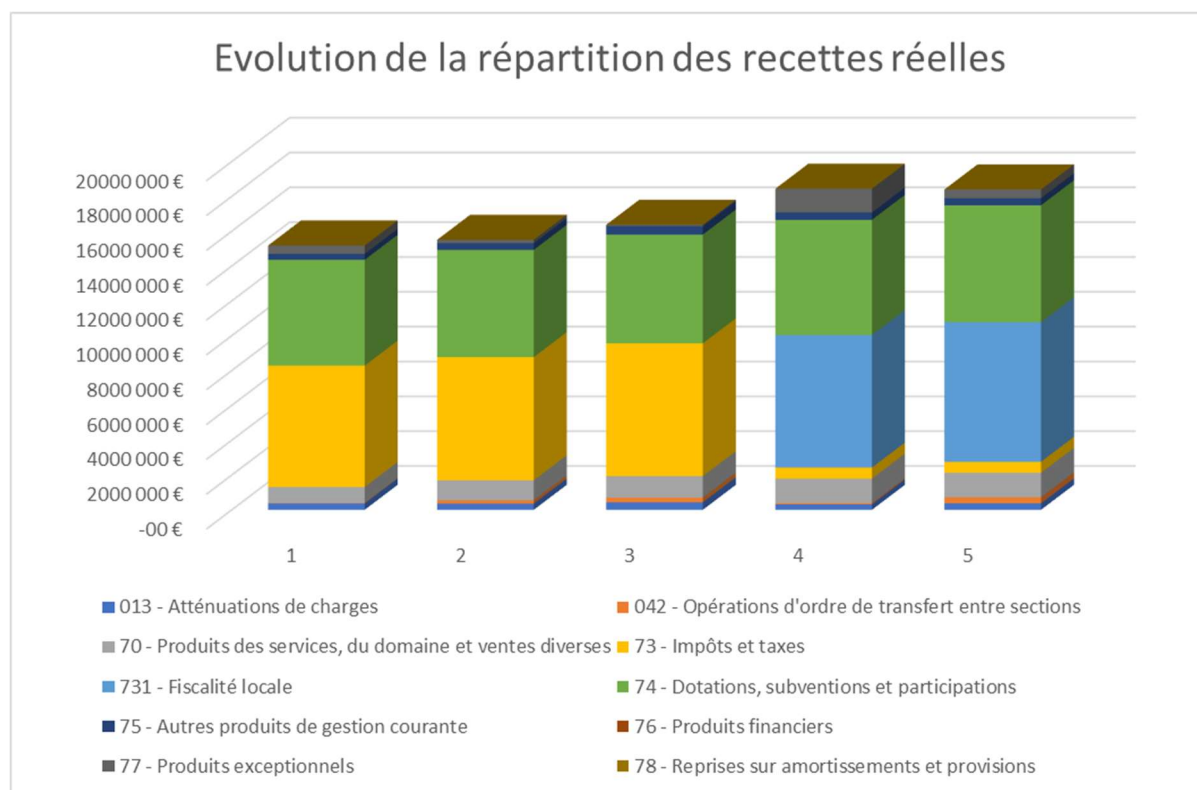
CHAPITRES	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022	Résultat 2023	Résultat 2024	Evolution 2024 / 2023
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	16 675 919 €	16 570 315 €	17 178 691 €	19 637 213 €	19 002 664 €	-3,2%
Total des Recettes Réelles de Fonctionnement hors 002	15 147 163 €	15 314 606 €	16 100 877 €	18 364 024 €	18 039 486 €	-2 %
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 500 454 €	1 064 905 €	811 605 €	1 201 077 €	609 460 €	-49,3%
013 - Atténuations de charges	364 985 €	357 506 €	432 935 €	313 910 €	369 590 €	17,7%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 301 €	190 804 €	266 145 €	72 111 €	352 915 €	389,4%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	914 996 €	1 143 437 €	1 231 777 €	1 405 838 €	1 403 925 €	-0,1%
73 - Impôts et taxes	6 972 727 €	7 075 801 €	7 629 447 €	634 472 €	632 730 €	-0,3%
731 - Fiscalité locale				7 613 030 €	8 015 225 €	5,3%
74 - Dotations, subventions et participations	6 074 046 €	6 157 908 €	6 243 205 €	6 609 248 €	6 712 979 €	1,6%
75 - Autres produits de gestion courante	339 569 €	390 057 €	482 859 €	425 986 €	407 343 €	-4,4%
76 - Produits financiers	10 €	-00 €	-00 €	42 €	22 €	-48,9%
77 - Produits exceptionnels	480 832 €	189 897 €	80 654 €	1 361 498 €	497 673 €	-63,4%
78 - Reprises sur amortissements et provisions	2 539 €	-00 €	63 €	-00 €	802 €	#DIV/0!

Les recettes diminuent très légèrement mais l'année 2023 était une année exceptionnelle en terme de ventes.

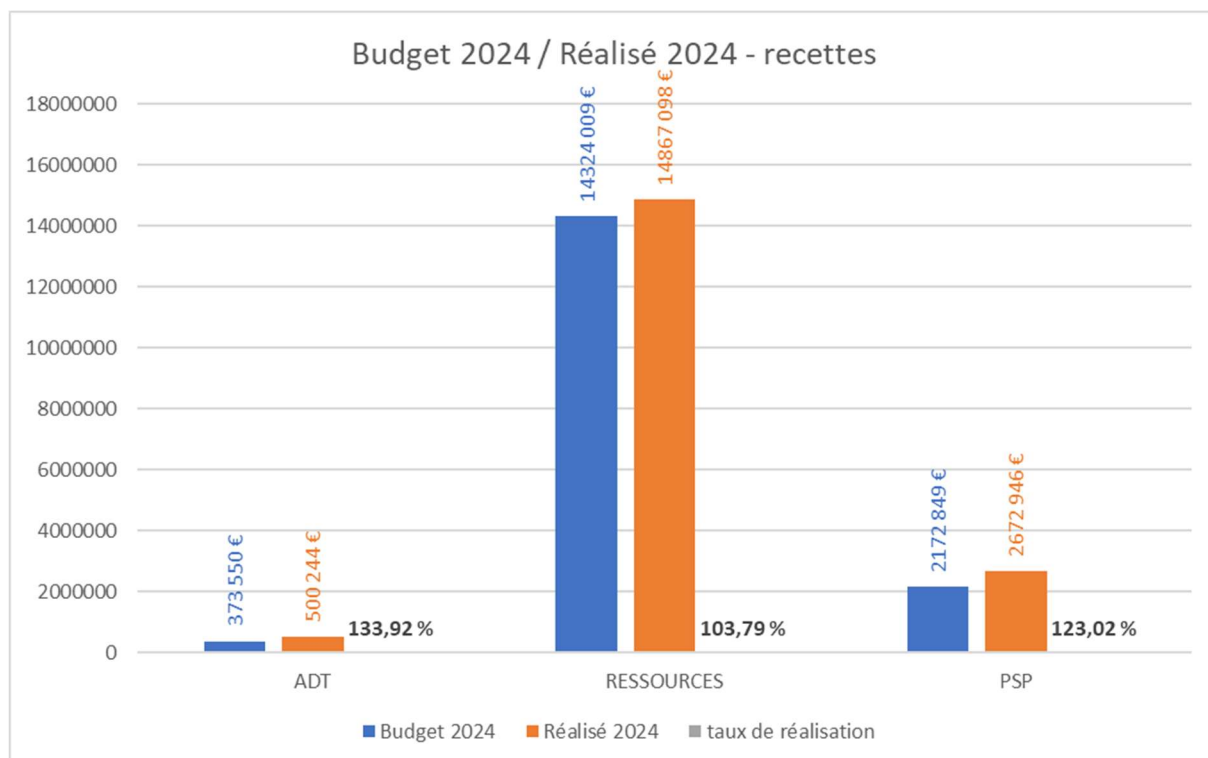
Les atténuations de charges augmentent compte tenu du décalage dans le temps des indemnisations par rapport à l'ouverture des dossiers, l'effet des nouvelles garanties (allongement du délai de carence, fin de l'indemnisation de la maladie ordinaire) n'a pas encore impacté l'exécution budgétaire

La fiscalité augmente mécaniquement par l'augmentation des bases fiscales (physiques et inflation) sans hausse des taux d'imposition.

Les produits des services, dotations et impôts et taxes sont relativement stables.



Le taux de réalisation des recettes approche des 107 % grâce à une inscription budgétaire prudente et des recettes supplémentaires notamment sur les produits de services et dotations des services enfance jeunesse.



2. Les dépenses de fonctionnement

Structure des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- Les charges générales (chapitre 011) : toutes les dépenses liées au fonctionnement des différents services : acquisition de fournitures (administratives, produits d'entretien, fluides, repas, matériel sportif, jeux et jouets...) de service (contrat de maintenance, transport, assurances des biens et des personnes, entretien des véhicules...), les frais de missions du personnel et réalisation de travaux de réparations.
- Les charges de personnel (chapitre 012) : rémunérations des agents et cotisations patronales, cotisations d'œuvres sociales et médecine du travail.
- Les autres charges (chapitre 65) : subventions versées principalement aux associations et aux OGEC et indemnités / formation élus.
- Les charges financières (chapitre 66) : intérêts des emprunts
- Les charges exceptionnelles (chapitre 67) : annulation de titre sur les budgets précédents
- Les dotations aux provisions (chapitre 68) : ajustement des provisions pour créances et compte épargne temps

Evolution des dépenses de fonctionnement

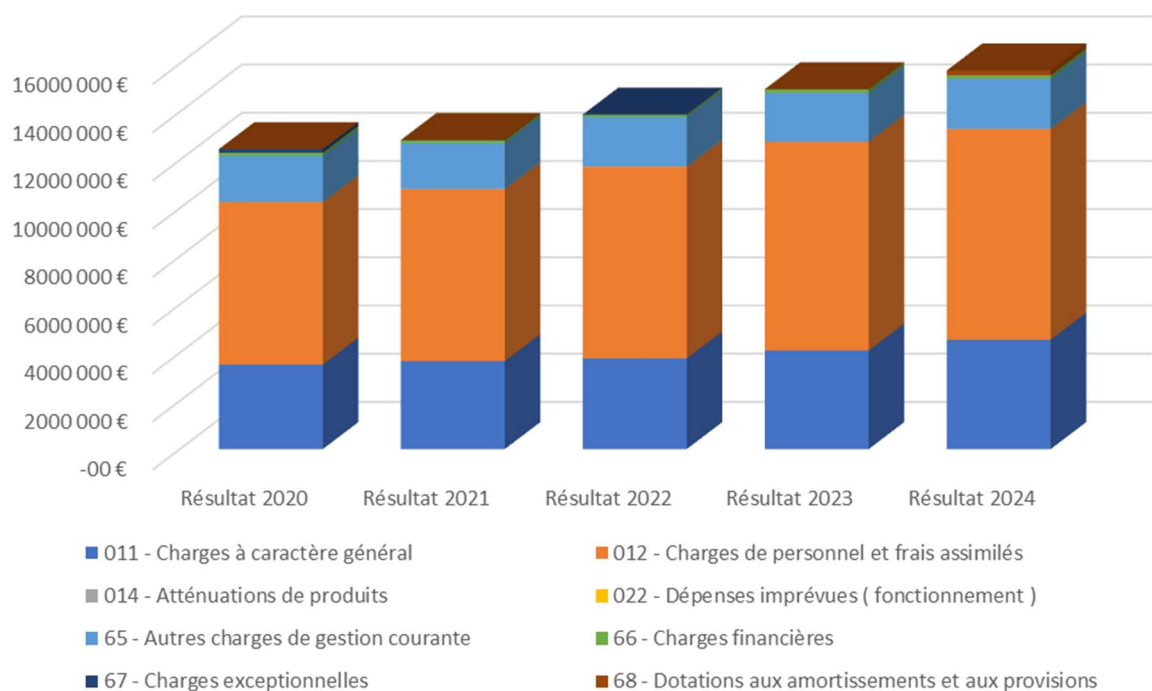
CHAPITRES	Résultat 2020	Résultat 2021	Résultat 2022	Résultat 2023	Résultat 2024	Evolution 2024 / 2023
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	13 613 553 €	13 758 710 €	14 877 614 €	17 167 752 €	17 376 577 €	1,2%
Total des Dépenses Réelles de Fonctionnement	12 448 722 €	12 827 029 €	13 882 771 €	14 934 966 €	15 712 761 €	5 %
011 - Charges à caractère général	3 505 803 €	3 650 061 €	3 765 472 €	4 093 060 €	4 541 190 €	10,9%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6 745 896 €	7 130 904 €	7 950 885 €	8 662 649 €	8 739 232 €	0,9%
014 - Atténuations de produits	11 372 €	31 607 €	25 543 €	10 052 €	24 017 €	138,9%
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	-00 €	-00 €				
023 - Virement à la section d'investissement	-00 €	-00 €	-00 €	-00 €	-00 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 164 830 €	931 681 €	994 843 €	2 232 786 €	1 663 816 €	-25,5%
65 - Autres charges de gestion courante	1 908 591 €	1 893 175 €	2 041 628 €	2 021 355 €	2 073 751 €	2,6%
66 - Charges financières	125 746 €	107 176 €	97 267 €	145 163 €	133 882 €	-7,8%
67 - Charges exceptionnelles	151 315 €	13 388 €	1 975 €	1 323 €	953 €	-28,0%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	-00 €	719 €		1 365 €	199 736 €	14537,4%

Les dépenses de fonctionnement ont principalement augmenté sur les charges générales, les charges de personnel marquant un début de stabilisation suite aux différentes augmentation du point d'indice.

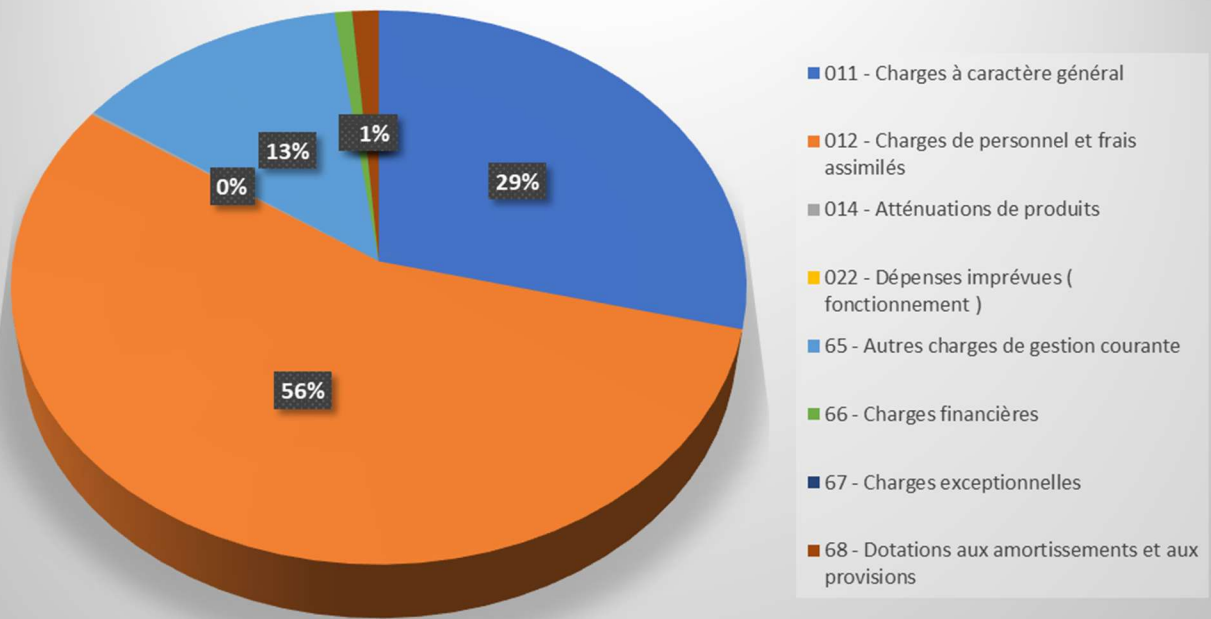
Focus sur les dépenses de personnel

	2020	2021	2022	2023	2024
chapitre 012 - charges de personnel (compris assurance...)	6 745 895,63 €	7 130 903,61 €	7 950 885,20 €	8 662 648,82 €	8 739 232,08 €
chapitre 013 - atténuations de charges	364 984,86 €	357 506,00 €	432 934,75 €	313 909,79 €	369 590,18 €
résultat coût personnel	6 380 910,77 €	6 773 397,61 €	7 517 950,45 €	8 348 739,03 €	8 369 641,90 €
augmentation N/N-1		5,79%	9,90%	9,95%	0,25%

Evolution de la répartition des dépenses réelles

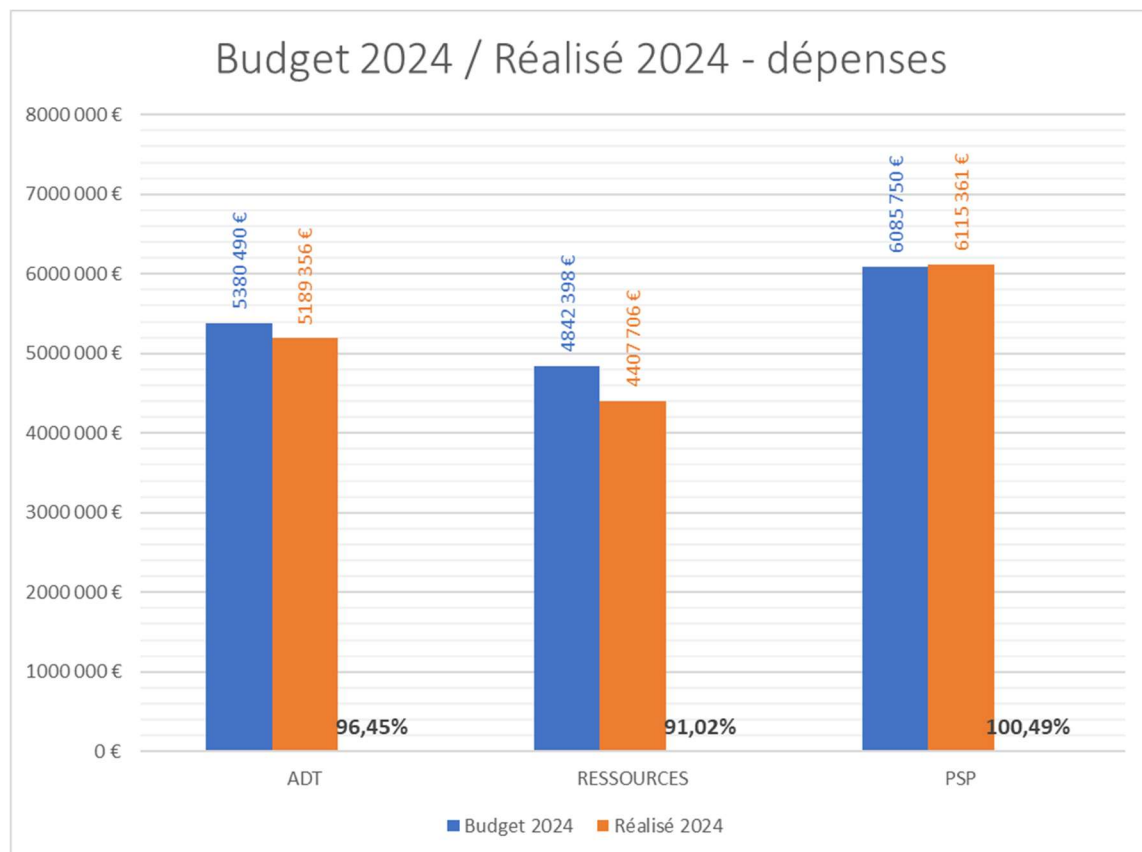


Répartition des dépenses réelles 2024



Le taux de réalisation des dépenses atteint 96.34 %

Budget 2024 / Réalisé 2024 - dépenses



c) Investissement

Chapitres	Résultats 2019	Résultats 2020	Résultats 2021	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024
DÉPENSES D' INVESTISSEMENT	4 549 052,48	4 121 188,12	6 074 891,24	5 629 483,88	5 076 876,53	5 575 914,21
001 - Résultat d' Investissement reporté (excédent ou déficit)	360,90	0,00	0,00	0,00		
Opérations Non Affectées	9 352,73	0,00	0,00	0,00		
Opérations Affectées	3 675 329,28	2 689 003,70	4 640 981,17	4 381 987,91	4 141 728,70	3 936 284,16
10 – Dotations	19 417,46	560 189,40	15,00	16 319,28	721,57	21 368,13
13 – subventions	9 843,20	0,00	0,00	0,00		
16 – Emprunts et dettes	621 696,84	712 563,89	714 378,94	732 321,14	638 883,98	661 475,50
204 - subventions d'équipements versées				30 000,00	118 715,00	424 483,27
26 – Participations et créances rattachées	18 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 – Autres immobilisations		0,00	0,00	25,00	0,00	111 067,14
Opérations d'ordre	194 592,07	159 431,13	719 516,13	468 830,55	176 827,28	421 236,01
RECETTES D' INVESTISSEMENT	7 932 158,01	8 021 702,03	8 429 894,96	9 895 473,52	9 270 468,73	9 311 321,57
001 - Résultat d' Investissement reporté (excédent ou déficit)	2 015 483,81	3 919 265,12	3 919 265,12	3 313 151,11	4 265 989,64	4 193 592,20
Virement de la section de fonctionnement						
13 – subventions	360 305,48	326 299,87	391 935,64	596 883,91	864 325,07	949 024,11
16 – Emprunts hors cautions	2 000 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00	90 680,56	45 081,59
21 – Immobilisations Corporelles		345,00	1 045,10	260,33	856,37	0,00
23 – Immobilisations en Cours	17 925,95	9 352,73	0,00	0,00		0,00
Recettes Financières						
10 – Dotations hors affectation	612 348,25	468 244,31	655 580,64	787 290,00	610 714,58	522 315,18
1068 – Affectation sur excédents de fonctionnement	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	1 100 000,00	1 860 000,00
165 – cautions	3 668,89	2 234,80	1 675,00	360,00	400,00	2 843,44
27 – Autres immobilisations						6 328,81
Opérations d'ordre	922 425,63	1 295 960,20	1 460 393,46	1 197 528,17	2 337 502,51	1 732 136,24

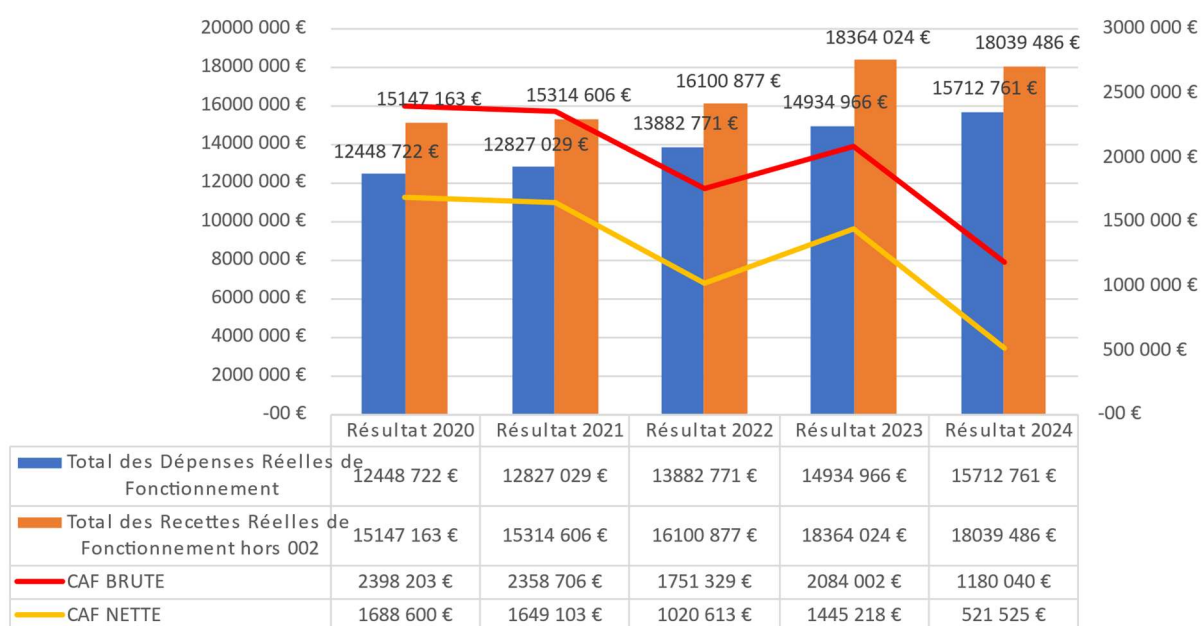
d) Capacité d'autofinancement

Le résultat entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement s'appelle la CAF brute. C'est un premier indicateur de performance qui indique le niveau d'épargne que la collectivité arrive à générer pour payer ses emprunts et financer ses futurs investissements.

La CAF nette intègre les remboursements d'emprunts et permet d'indiquer la capacité de la collectivité à financer ses futurs investissements.

Par conséquent, la CAF nette est un indicateur reflétant la capacité de la collectivité à financer ses politiques publiques en investissement. Plus la CAF nette est importante et en amélioration, plus la collectivité aura les ressources pour concrétiser ses projets.

Evolution Fonctionnement et CAF 2020 - 2024



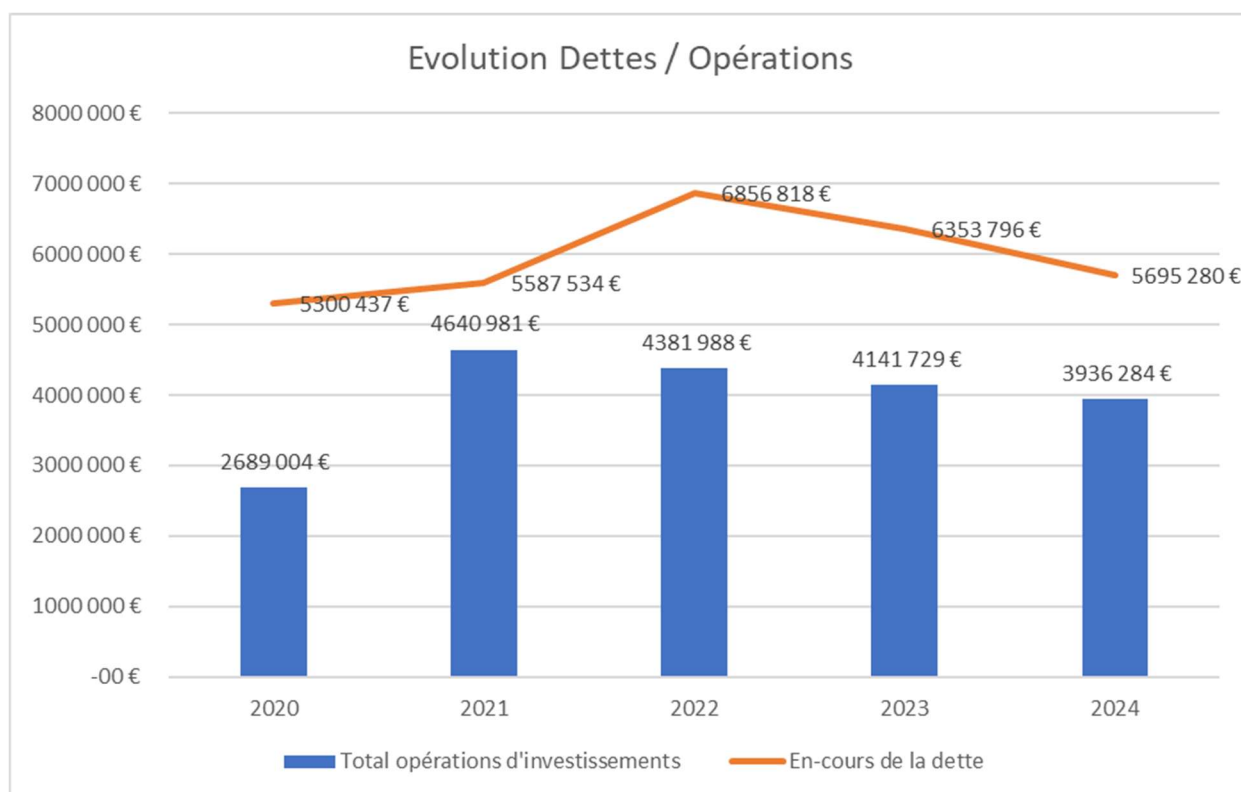
e) Etat de la dette

L'encours de la dette est au 31 décembre 2024 de 5 038 000 €.

La collectivité n'a pas fait d'emprunt en 2024 et n'en projette pas en 2025 pour garder une situation financière relativement saine. On note toutefois que la baisse de la CAF brute fait grimper le taux de désendettement mais celui-ci reste largement au-dessous du seuil critique à ne pas dépasser communément admis de 8-10 ans.

Solvabilité budgétaire	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution 2024 / 2023
13- Taux d'épargne brute (CAF brute / recettes réelles)	15,8%	15,4%	10,9%	11,3%	6,5%	-42,4%
11- Taux d'endettement = Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	35 %	36 %	43 %	35 %	32 %	-8,8%
12- Capacité de désendettement (encours dettes / CAF brute)	2,21	2,37	3,92	3,05	4,83	58,3%

L'indicateur de capacité de désendettement indique le nombre d'année que mettrait la collectivité à rembourser la totalité de ses dettes si elle devait utiliser la totalité de sa CAF Brute.



Les dépenses d'investissements liées aux différentes opérations du PPI et du GER varient de la même manière que l'en-cours de la dette

f) Ratios financiers

Les ratios financiers d'une commune sont des indicateurs utilisés pour évaluer la santé financière et la performance de gestion d'une collectivité locale pour identifier les points forts et les faiblesses de la gestion financière, et pour suivre l'évolution de la situation financière dans le temps. Ils sont également utilisés par les agences de notation et les institutions financières pour évaluer la solvabilité et la capacité de remboursement de la commune. Ils permettent aux élus, aux gestionnaires et aux citoyens de mieux comprendre la situation financière de la commune et de prendre des décisions éclairées.

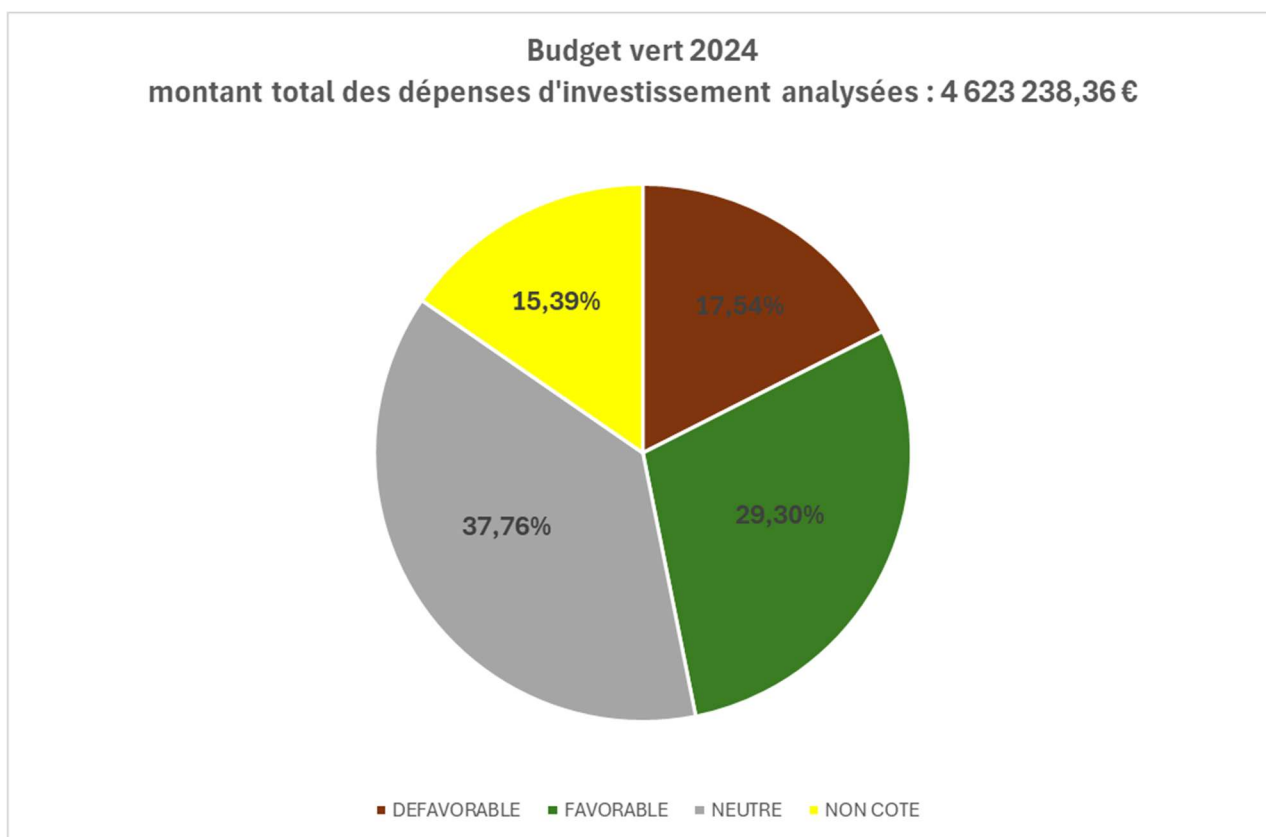
Ratios financiers	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution 2024 / 2023
1- Dépenses par habitants (dépenses réelles de fonctionnement/ population)	764,9 €	789,2 €	857,3 €	929,6 €	923,2 €	-0,7%
2- Produit fiscal par habitants (produit des impositions directes/ population)	348,9 €	354,0 €	386,2 €	474,7 €	499,2 €	5,2%
3- Recettes par habitants (recettes réelles de fonctionnement/ population)	930,7 €	947,4 €	999,7 €	1 145,0 €	1 123,6 €	-1,9%
4- Effort d'équipement par habitants (dépenses d'équipement brut/ population)	148,6 €	284,6 €	276,8 €	227,1 €	250,7 €	10,4%
5- Dette par habitants (encours de la dette/ population : 335,7€)	325,7 €	345,7 €	425,7 €	396,2 €	354,7 €	-10,5%
6- DGF par habitants (dotation globale de fonctionnement/ population)	285,1 €	287,2 €	288,3 €	315,7 €	295,7 €	-6,4%
7- Poids du personnel sur les dépenses totales (dépenses de personnel/ dépenses réelles de fonctionnement)	54 %	56 %	58 %	58 %	59 %	1,5%
10- Dépenses d'équipement brut/ recettes réelles de fonctionnement ;	16 %	30 %	28 %	20 %	22 %	12,5%
11- Taux d'endettement = Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement	35 %	36 %	43 %	35 %	32 %	-8,8%
12- Capacité de désendettement (encours dettes / CAF brute)	2,21	2,37	3,92	3,05	4,83	58,3%

g) Le Budget Vert

Le budget vert est une nouvelle annexe réglementaire du CFU qui oblige à coter les dépenses réelles d'investissement au regard de leur impact sur l'environnement notamment pour cette première année sur l'axe 1 « atténuation au changement climatique ».

La cotation a été réalisée à partir de la méthode I4CE par les services opérationnels avec l'appui de la chargée de mission transition environnementale et le service finances.

Il s'agit de définir si chaque action du budget est favorable, défavorable, neutre ou encore non cotée dans la mesure où nous ne disposons pas des éléments de détermination à l'heure actuelle.



III. Résultats du Budget pôle santé 2024

a) Résultat général

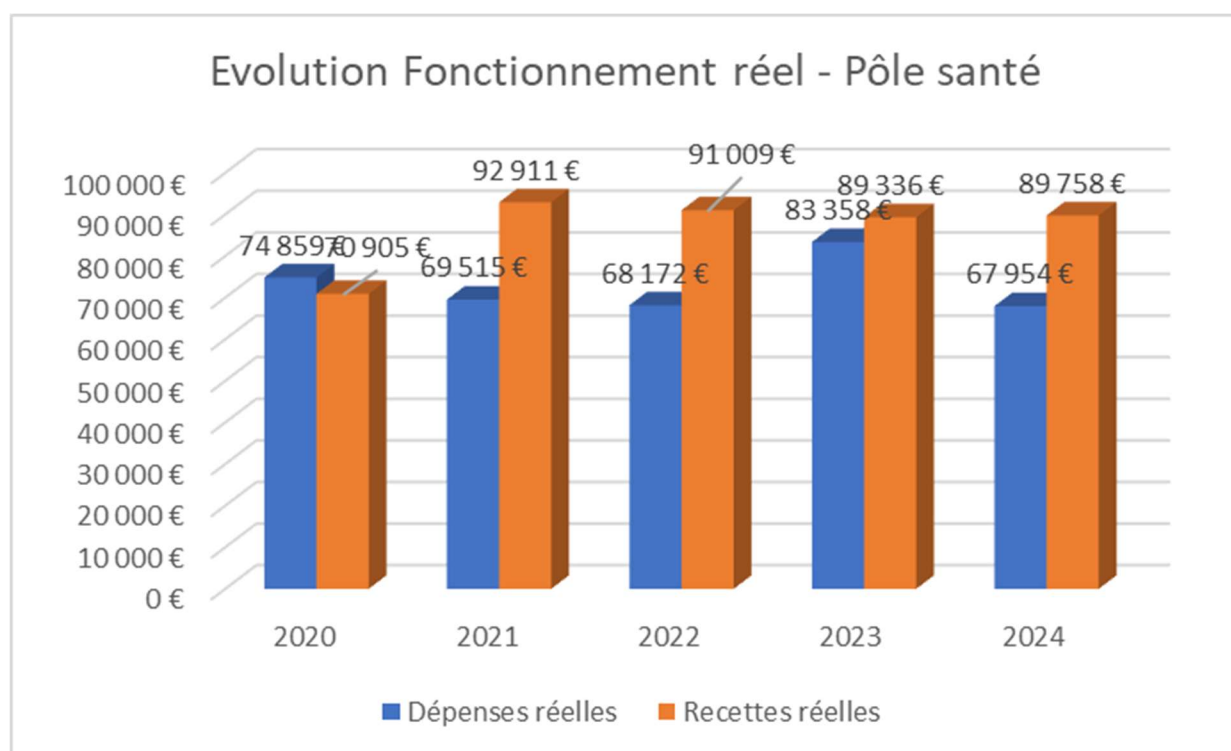
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE	FONCTIONNEMENT	117 461,87 €	126 358,23 €	8 896,36 €
	INVESTISSEMENT	57 446,94 €	50 781,29 €	-6 665,65 €
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	FONCTIONNEMENT	24 219,16 €		-24 219,16 €
	INVESTISSEMENT	19 157,87 €		-19 157,87 €
RESTES A REALISER	INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	141 681,03 €	126 358,23 €	-15 322,80 €
	INVESTISSEMENT	76 604,81 €	50 781,29 €	-25 823,52 €
TOTAL CUMULE	GLOBAL	218 285,84 €	177 139,52 €	-41 146,32 €

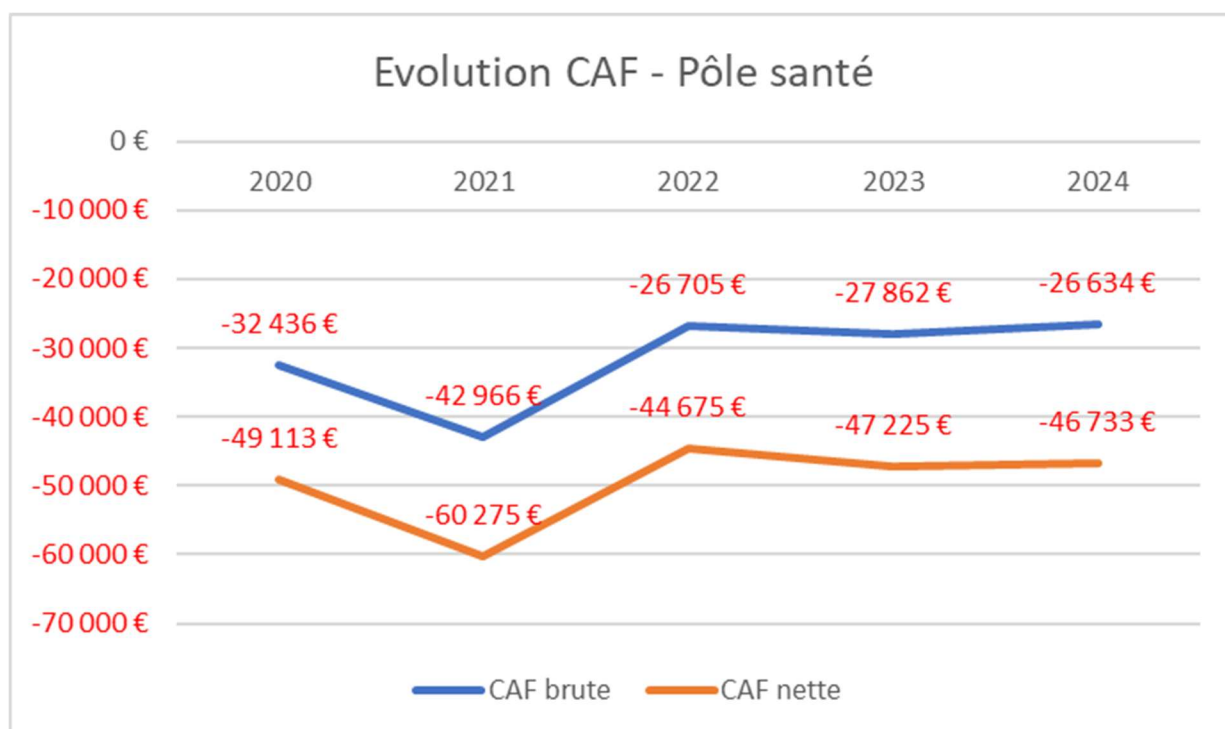
Le résultat de l'année est positif en fonctionnement ce qui constitue une amélioration suite au travail de révision des loyers et des charges (notamment prise en charge directe des frais de télécommunications par les professionnels)

En fonctionnement, les dépenses sont fixes : locations et charges dans le cadre du bail emphytéotique de Chaudron, fluides, assurances, entretien/réparation, charges financières. Les recettes sont constituées uniquement des loyers.

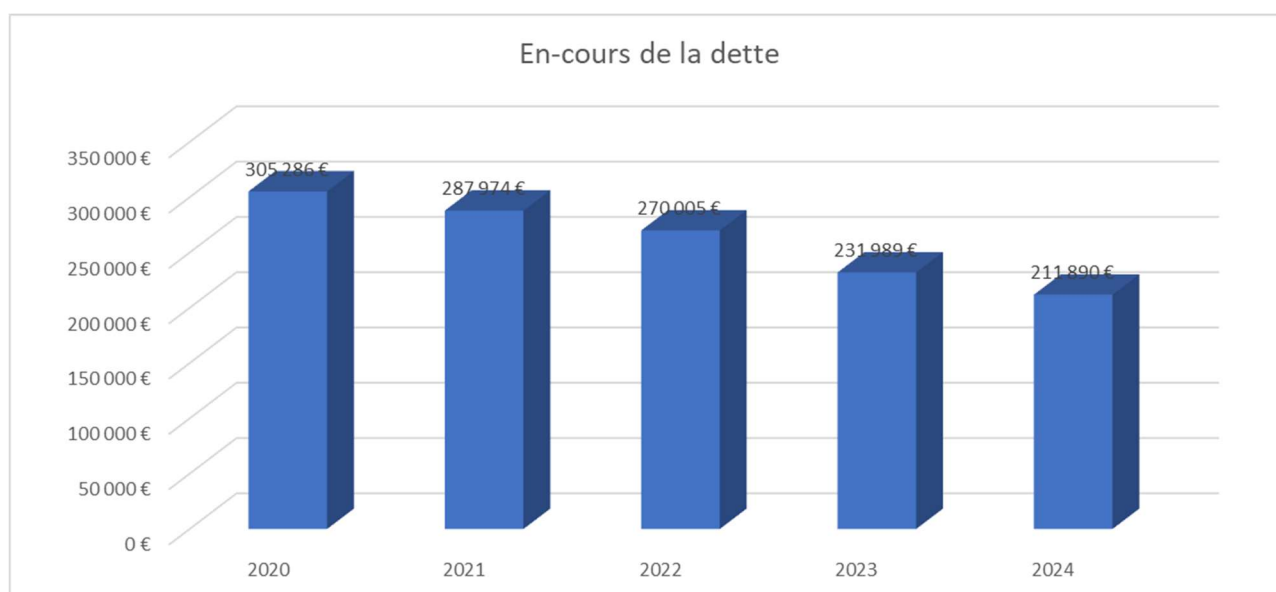
L'investissement comprend uniquement le capital de l'emprunt à rembourser ainsi que les amortissements. A terme, un besoin de renouvellement devra très certainement être prévu pour les équipements.

Nos dépenses ont largement diminué alors que nos recettes sont restées stables ce qui contribue à une légère amélioration de la CAF sur ce budget.





b) Etat de la dette et ratios correspondants



Il n'a pas été réalisé de nouvel emprunt, aussi l'encours de la dette tend à diminuer d'autant que le prêt était constitué d'échéances constantes. Avec l'avancée des remboursements, la part du capital remboursé augmente.

Ratios financiers Pôle Santé	2020	2021	2022	2023	2024
En-cours de la dette	305 286 €	287 974 €	270 005 €	231 989 €	211 890 €
Capacité de désendettement	-9,4	-6,7	-10,1	-8,3	-8,0
Taux de renouvellement des équipements	0%	0%	0%	0%	0%

Cependant compte tenu des résultats négatifs, ce budget ne permettrait pas à lui seul de rembourser l'ensemble de la dette et les ratios correspondants sont négatifs.

IV. Résultats du Budget lotissements 2024

c) Résultat général

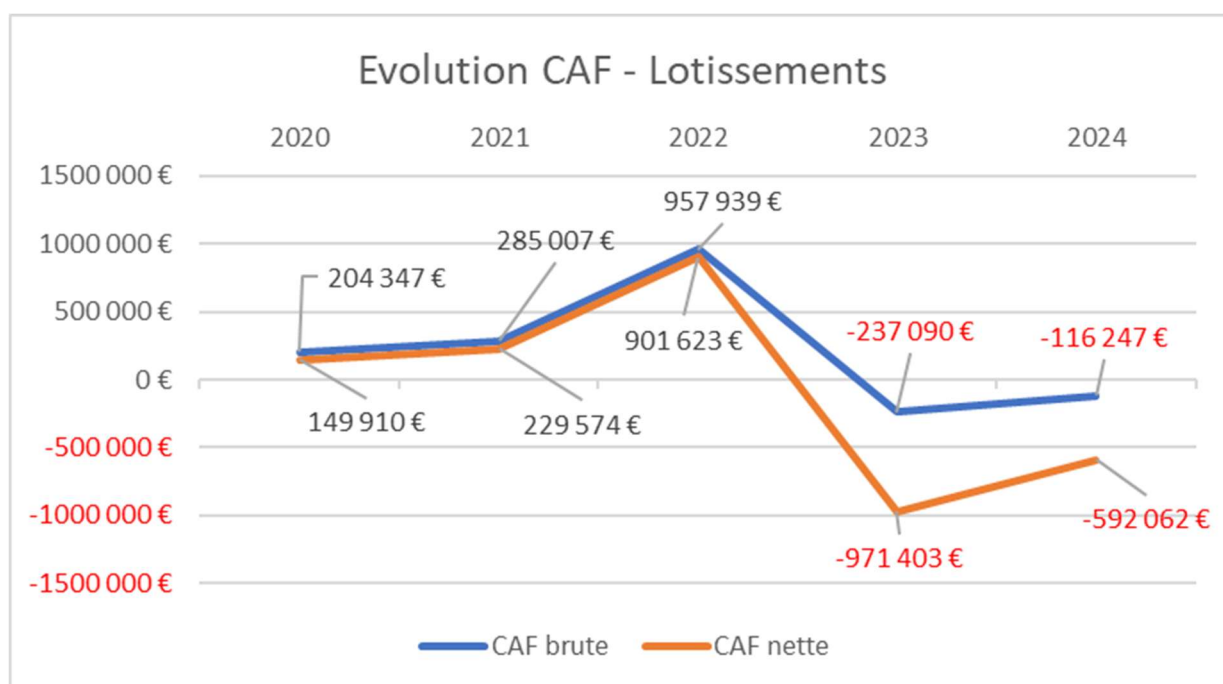
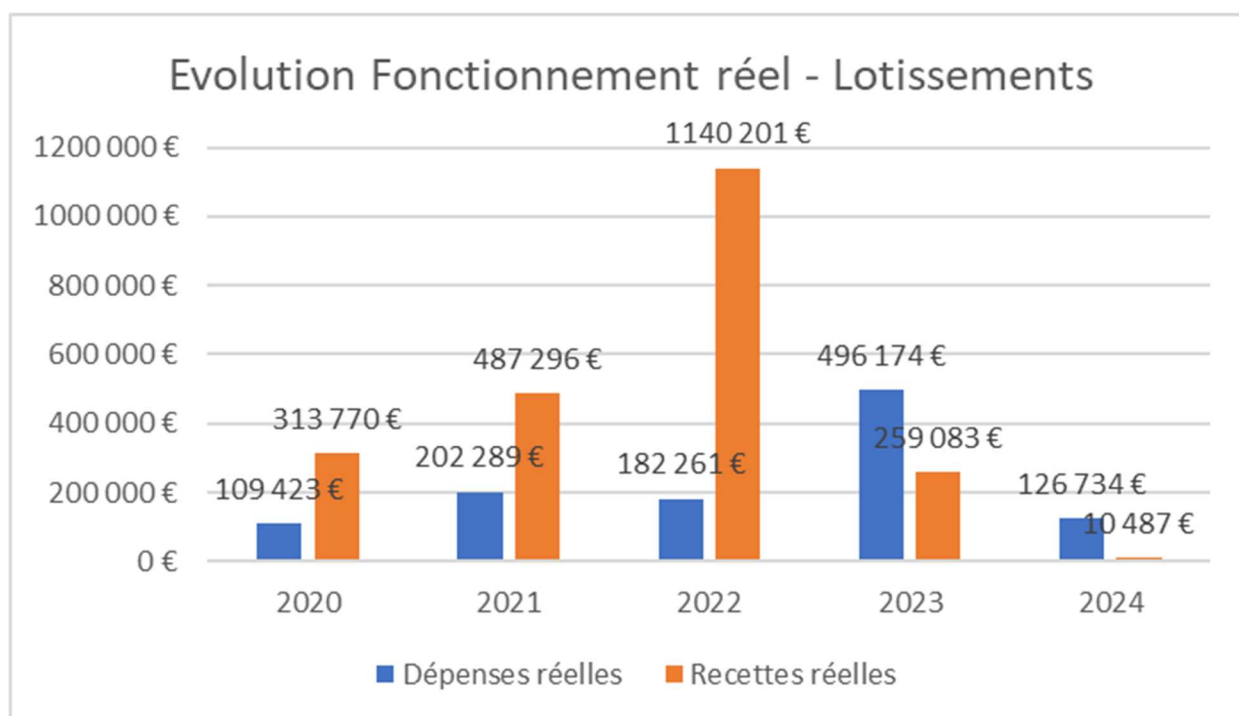
BUDGET LOTISSEMENTS				
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE	FONCTIONNEMENT	740 149,02 €	707 843,51 €	-32 305,51 €
	INVESTISSEMENT	1 170 549,02 €	610 792,96 €	-559 756,06 €
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	FONCTIONNEMENT		131 426,67 €	131 426,67 €
	INVESTISSEMENT	96 701,70 €		-96 701,70 €
RESTES A REALISER	INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	740 149,02 €	839 270,18 €	99 121,16 €
	INVESTISSEMENT	1 267 250,72 €	610 792,96 €	-656 457,76 €
TOTAL CUMULE	GLOBAL	2 007 399,74 €	1 450 063,14 €	-557 336,60 €

Les budgets Lotissement fonctionnent par un système de dépenses en fonctionnement (y compris les travaux et les études) et de constitution de stocks en investissement correspondant au patrimoine financier accumulé et à liquider (la vente de lots). Aussi l'ensemble des dépenses s'inscrivent en fonctionnement sauf le remboursement de la dette.

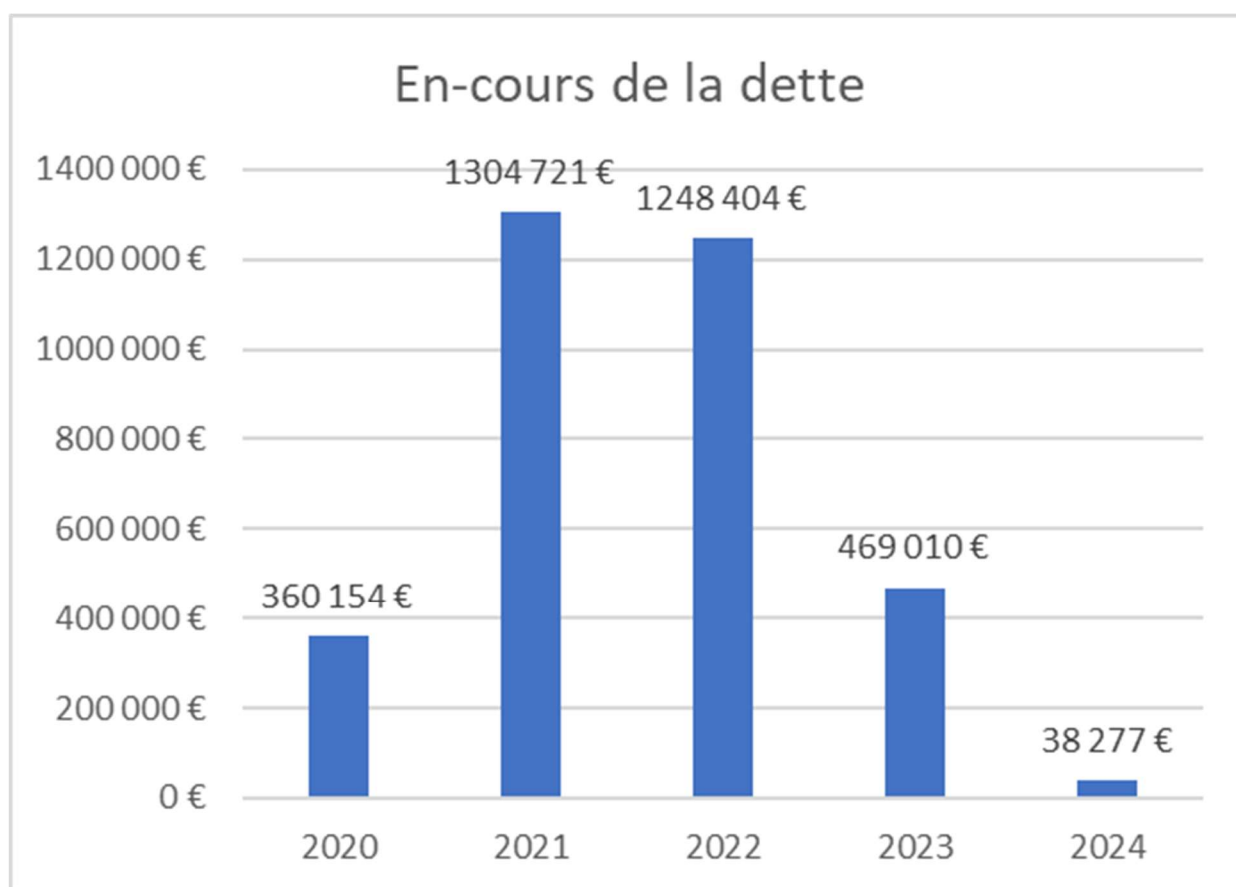
A ce jour, plus que trois lotissements sont en cours de commercialisation :

- Le Belvédère à Montrevault
- L'Ouche du Bas à Chaudron en Mauges
- La Fontaine 2 à Saint Pierre Montlimart

Aussi nos recettes de vente ont largement chuté en 2024 conduisant, malgré des dépenses aussi en baisse, à un résultat négatif sur l'année mais positif avec le report 2023. La baisse des dépenses s'explique par le transfert des travaux de voirie définitive sur le budget général.



d) Etat de la dette et ratios correspondants



La dette du budget lotissement était constituée principalement d'un prêt relais de 3 ans conclu en 2021 pour 1 million d'euros. Cet emprunt a été remboursé en 2023 pour 600 000 € et 2024 pour 400 000 €. De plus les prêts des lotissements clos ou pour lesquels ne restent plus que la voirie définitive ont été basculés au budget général.

Ratios financiers Lotissements	2020	2021	2022	2023	2024
En-cours de la dette	360 154 €	1 304 721 €	1 248 404 €	469 010 €	38 277 €
Capacité de désendettement	1,8	4,6	1,3	-2,0	-0,3
Taux de renouvellement des équipements	0%	0%	0%	0%	0%

La capacité de remboursement négative du fait de la CAF négative est à relativiser au regard du montant de l'encours de dette.